



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana



MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE
PROJET POLE INTEGRE DE CROISSANCE AGROINDUSTRIELLE DANS LE SUD PHASE I (PICAS-1)

Avis de Consultation Ouverte

N° 02-26/MIASA/SG/DGA/PICAS-1/BIENS

1. Le **MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivantes sous plis fermés pour " **Fourniture des matériels informatiques dans la mise en oeuvre de la convention avec MEAH** ".
Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation **À prix unitaire**.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
Adresse : **Bureau du PICAS-1**
Rue : **Route RNT 12 A, PK 0.2, Amparihy Fort Dauphin**
Etagé / Numéro de Bureau : **Porte numéro 04**

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré Bureau du PICAS-1, Porte numo 04, Route RNT 12 A, PK 0.2, Amparihy Fort Dauphin et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **Bureau du PICAS-1, Porte numéro 04, Route RNT 12 A, PK 0.2, Amparihy Fort Dauphin** au plus tard le **20/10/2026 à 10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à*Telany*..... Le 05/10/2026

La Personne Responsable des Marchés Publics

